

# La Gazette #1 du SUD NIVERNAIS



## EDITO

Mesdames, Messieurs,

Nouvellement élue il y'a un an en tant que Maire de ma commune de Fleury-sur-Loire, je me suis vu confier dans le même temps le poste de Vice-Présidente à la communication au sein de la Communauté de Communes Sud Nivernais.

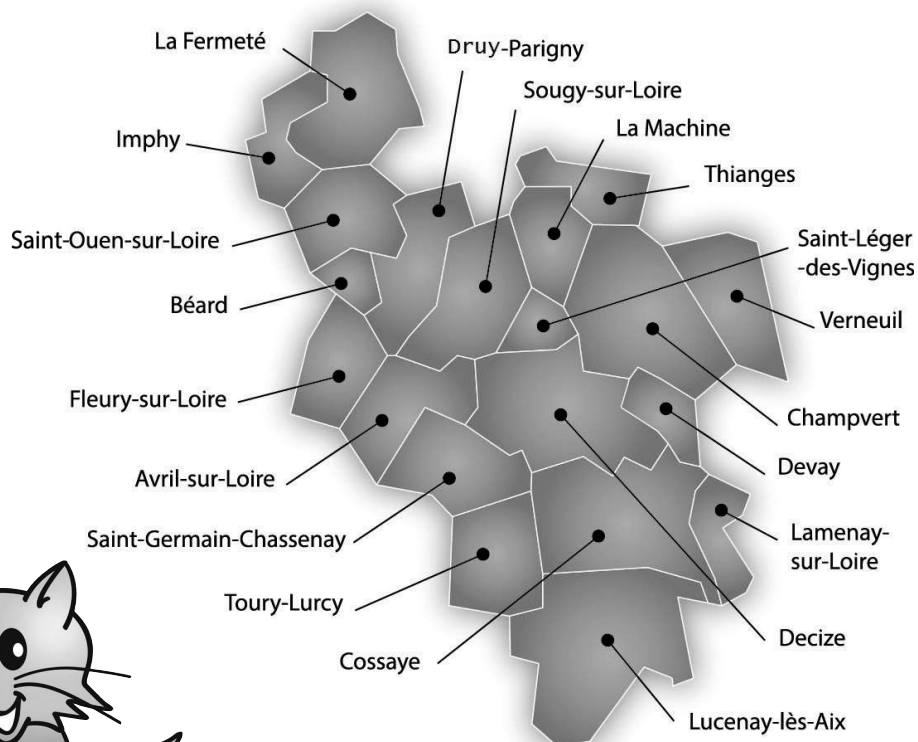
Que nous soyons habitants ou entrepreneurs, que l'on s'intéresse de près ou de loin à son territoire, nous sommes tous concernés par la Communauté de Communes dans notre quotidien et parfois même, sans le savoir. Les fonctions, les rôles de cette collectivité ainsi que les acteurs qui la composent peuvent parfois sembler complexes.

Vous avez entre vos mains, aujourd'hui, le premier numéro de la « Gazette du Sud Nivernais ». Elle est destinée aux habitants des 20 communes qui appartiennent à la Communauté de Communes. Celle-ci a été pensée comme un véritable outil d'information et de présentation. Elle a pour but de vous faire connaître le rôle important que joue l'intercommunalité au sein de nos communes rurales, par ses actions et ses soutiens financiers ainsi que les projets et les réalisations pour lesquels s'investissent les élus communautaires.

Mais avant toute autre chose commençons par les bases, « qu'est-ce qu'une Communauté de Communes » et comment fonctionne celle de notre territoire ? Le prochain numéro qui sortira à l'automne reviendra quant à lui sur les projets développés par la collectivité.

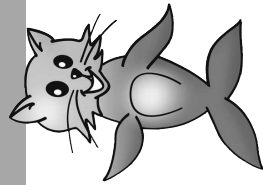
Bonne lecture à tous,

Sandra BOUILLON



Mi-chat/mi poisson **le Greffier Barbicho vit dans le Sud Nivernais notamment sur l'île de Decize...**

Cet attachant personnage est l'emblème de notre territoire



# Quèsaco une communauté de communes ?

## Qu'est-ce qu'une Communauté de Communes ?

Une communauté de Communes est un EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

Son but est de fédérer des communes au sein d'un espace de solidarité en mutualisant leurs moyens, afin d'élaborer et mettre en œuvre un projet de développement commun et cohérent.

La Communauté de Communes exerce à la place des communes membres, des compétences transférées par les communes.

La Communauté de Communes Sud Nivernais, créée en 2017 est composée de 20 communes dont les villes de Decize, Imphy, et La Machine.

## Compétences

**La loi fixe des groupes de compétences obligatoires et optionnelles.**

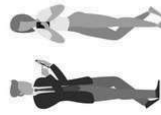
Le développement économique et l'aménagement du territoire sont le cœur de compétences des Communautés de Communes. Auxquelles s'ajoutent l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, la collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés et la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI). Ensuite les communes membres définissent ensemble les autres compétences qu'elles transfèrent à l'intercommunalité

Pour le Sud-Nivernais :

- **Protection et mise en valeur** de l'environnement
- **Entretien** de la voirie communautaire
- **Insertion** par l'économie (sauf chantiers d'insertion communaux)
- **Aménagement** numérique du territoire
- **Création, entretien et exploitation** des réseaux de chaleur alimentés majoritairement par des énergies renouvelables

## Qui est élu à la CCSN ?

Dans les communes de moins de 1000 habitants



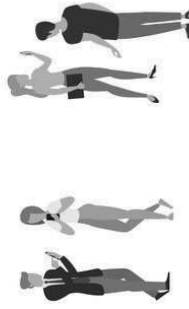
**Conseillers municipaux**

Les conseillers municipaux sont automatiquement le maire, le 1<sup>er</sup> adjoint, etc ... selon le nombre de sièges attribués à la commune au conseil communautaire.

**Conseillers communautaires**



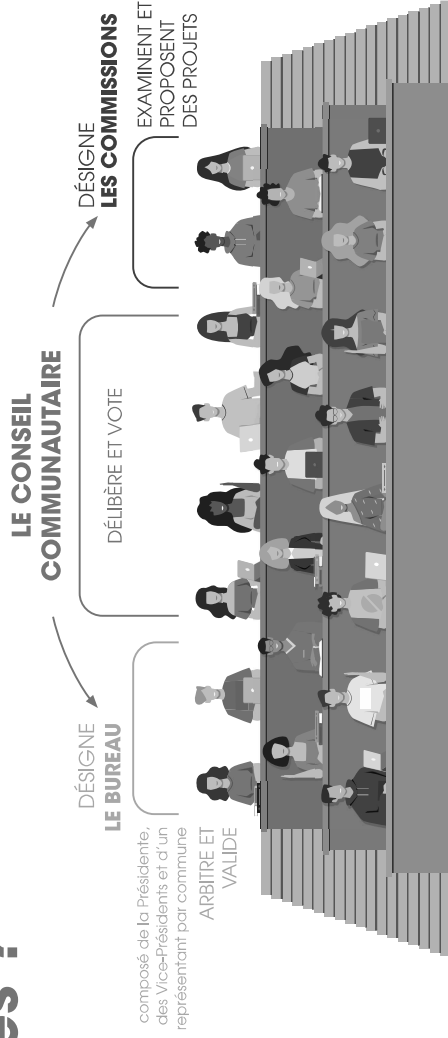
Dans les communes de plus de 1000 habitants



**Conseillers municipaux**  
**Conseillers communautaires**

Les conseillers communautaires sont élus par les électeurs en même temps et parmi les conseillers municipaux. Le bulletin de vote comporte alors deux listes. Sur la 1<sup>ère</sup> liste, l'équipe candidate aux élections municipales ; sur la 2<sup>ème</sup> liste, les membres de cette équipe qui sont aussi candidats pour siéger au conseil communautaire.

## Fonctionnement de la CCSN



### LA PRÉSIDENTE

Élue parmi les conseillers communautaires, elle est l'organe exécutif de la communauté. Elle fixe l'ordre du jour et préside les séances du conseil, met en œuvre les décisions avec l'aide de ses services, décide des dépenses à engager, Chef(fe) des services de la communauté, elle représente cette dernière en justice.

### LES VICE-PRÉSIDENTS

Ils représentent la Présidente pour l'exercice des différentes compétences de la communauté. La loi encadre leur nombre selon l'effectif du conseil communautaire, sans que ce nombre puisse dépasser 15 (hors métropole).

### LES COMMISSIONS

Composées de conseillers communautaires et communaux  
- Promotion du territoire  
- Initiatives douces  
- Mutualisation  
- Economie circulaire et valorisation matières, tri sélectif  
- Appel d'offres

### Présidente : ROY Régine

1<sup>ère</sup> Vice-Présidente : GUYOT Justine  
Prospective et solidarité territoriale

2<sup>ème</sup> Vice-Président : GAUTHERON François  
Projet de territoire

3<sup>ème</sup> Vice-Président : HOURCABIE Guy  
Environnement et développement durable

4<sup>ème</sup> Vice-Présidente: VINGDIOLET Marie-Christine  
Promotion du Territoire

5<sup>ème</sup> Vice-Président : THEVENET Pascal  
Formation

6<sup>ème</sup> Vice-Président : FOREST Jean-Yves  
Finances

7<sup>ème</sup> Vice-Présidente : BOUILLON Sandra  
Communication

8<sup>ème</sup> Vice Président : THEVENARD Pierre  
Mutualisation

9<sup>ème</sup> Vice-Président : COLAS David  
Initiatives douces

10<sup>ème</sup> Vice-Président : MONNETTE Jean-Marie  
Economie circulaire et valorisation matières, tri sélectif

Conseiller délégué : VENUAT Eric  
Circuits courts

La Communauté de Communes Sud Nivernais compte 44 élus répartis entre les communes comme suit :

DECIZE Colette BERNARD, Yasmina BOUZOUOLA, Séverine COLIN, Laurent FONGARO, Justine GUYOT, Annick JAILLOT, Christine JAMET, Jean-Marie MONNETTE, Alain MOREAU, Jacques MOREAUX, Philippe ROLLIN • IMPHY Gérard DAGUIN, Mireille GATEAU, Michel MARTIN, Emmanuel POYEN, Barbara Alice ROY, Régine ROY, Jean-Claude VILLA • LA MACHINE Daniel BARBIER, Carole BORNET, Sylvie DUMONT, Pascal GIRARD, Fernand LEMOINE, Marie-Christine VINGDIOLET • SAINT-LÉGER-DES-VIGNES Anne LEROY, Catherine RAFFALLI, Pascal THEVENET • AVRIL SUR LOIRE Elisabeth ESCURAT  
• BEARD Michel VINCENT • CHAMPVERT Daniel CAILLOT  
• COSSAYE Eric VENUAT • DEVAY Cyril RENARD • DRUY PARIGNY Pierre THEVENARD • FLEURY SUR LOIRE Sandra BOUILLON • LA FERMETÉ Ingrid GRZESKOWIAK • LAMENAY SUR LOIRE Guy MAZOIRE • LUCENAY-LES-AIX ERIC CLAVEL, Jean-Yves FOREST • SAINT-GERMAIN CHASSENAY François SCHWARZ • SAINT OUEN SUR LOIRE Pascale SIMONNET • SOUGY-SUR-LOIRE Séverine BLOT, François GAUTHERON • THIANGES Roger BARBIER • TOURY LURCY Guy HOURCABIE • VERNEUIL David COLAS

## Pôle affaires générales

- Gestion budgets
- Ressources humaines de la CCSN (45 agents)
- Secrétariat institutionnel
- Gestion patrimoine / assurances

## Pôle développement économique et promotion

### ÉCONOMIE

- Accompagnement porteurs de projets
- Aides aux entreprises
- Gestion zones industrielles communautaires
- Base Immobilière
- Communication

### TOURISME

- Musée de la Mine de La Machine
- Promotion du territoire
- Accueil sur les sites touristiques
- Chemins de randonnées
- Projets touristiques
- Salon SINUO
- Plan de croissance tourisme
- Taxe de séjour
- Soutien aux manifestations

### CONTRACTUALISATION

- Signature de contrats avec les partenaires
- Aide à la réalisation de projets communaux (financement et ingénierie)
- Veille sur les financements

### SERVICES TECHNIQUES

- Suivi de chantiers
- Marchés publics
- Suivi équipements et matériels communautaires
- Aire des gens du voyage

### ENVIRONNEMENT

- Gestion milieux aquatiques
- Plan climat air énergie territorial
- Contrat de transition Ecologique
- Faucardage

## Service déchets ménagers et assimilés

### COLLECTE DES DÉCHETS

### DÉCHETTERIES

### SENSIBILISATION AU TRI

Ce service intervient sur 13 communes de la CCSN (Avril sur Loire, Cossaye, Fleury sur Loire, Lamenay sur Loire, Lucenay les Aix, Saint Germain Chassenay et Toury-Lurcy dépendent d'autres SICTOM)

2 déchetteries disponibles pour les usagers :

- à Champvert - lieu dit « la Copine »
- à Imphy - rue Jacques Adenot (ZA des Petits Champs)

## + de contacts

Communauté de Communes Sud Nivernais  
**2 la Jonction - 58300 DECIZE**  
**accueil@ccsn.fr - 03.86.77.09.45**  
**f CCSudNivernais**

Service déchets ménagers et assimilés  
**ZA La Copine 58 300 CHAMPVERT**  
**sdma@ccsn.fr - 03.86.25.12.18**  
**f CCSN-service déchets ménagers**

